

# La France ne doit plus être la terre d'accueil des apparatchiks du régime algérien



SEDDIK LARKECHE 19 DÉCEMBRE 2020 À 10 H 11 MIN 21380

**Monsieur le Président de la république française,**

Suite à ma lettre ouverte du 4 décembre 2017 vous alertant sur le poison français qui gangrène la France, vous avez eu, en date du 22 janvier 2018, la courtoisie de me répondre. Vous me précisiez votre position sur la question mémorielle. En revanche, sur la question du poison racisme à l'encontre des musulmans de France, vous

n'y faites pas allusion. Je tiens à vous répondre sur ces deux questions, enjeux majeurs pour la France et l'Algérie.

Je produis la copie de votre réponse par souci de transparence.

### **Sur la question mémorielle**

La France, via son Conseil constitutionnel, a évolué dans sa décision n° 2017-690 QPC du 8 février 2018, en reconnaissant une égalité de traitement des victimes de la guerre d'Algérie permettant le droit à la pension aux victimes civiles algériennes. Je m'en félicite. En agissant de la sorte, la France prouve aux yeux du monde sa grandeur d'Etat de droit y compris vis-à-vis de son ex-colonie, l'Algérie.

A cette décision historique, l'Algérie est restée étrangement silencieuse me poussant à réaffirmer que ses maux ne peuvent plus être justifiés par le slogan récurrent «c'est la faute à la France». Je suis convaincu que les problématiques algériennes sont principalement de la responsabilité des gouvernants algériens qui ont, trop souvent, surfé sur cette fibre mémorielle pour occulter leurs inefficiences à gérer d'une manière performante le pays.

Encore aujourd'hui, la question mémorielle n'est toujours pas réglée et apaisée.

Dans votre lettre réponse, vous reconnaissez : «Les crimes de la colonisation sont incontestables et qu'ils font partie du passé dont la France est dépositaire.»

En 2017, candidat à la Présidence de la République française, vous avez qualifié et c'est toute à votre honneur, la colonisation «de crimes contre l'humanité» et de «vraie barbarie».

Cette affirmation vous honore, car c'est une avancée incontestable qui met en lumière l'imprescriptibilité de ces crimes ignobles commis par la France en Algérie.

Dans le même temps, je ne vous comprends plus lorsque vous me répondez : «Il importe que cette reconnaissance soit mutuelle et entière, sans déni ni repentance afin d'éviter une histoire en quelque sorte officielle qui nie les parts sombres de ce qui a été fait.» Cette réponse sous-entend que durant la longue période de colonisation subie par la population algérienne, colons et colonisés étaient sur un pied d'égalité. Alors que vous ne pouvez nier qu'il y avait une puissance coloniale et des colonisés avec des victimes principalement du côté des colonisés algériens. Cette population indigène a été décimée de 1830 à 1962 faisant des centaines de milliers de victimes, morts, torturés, violés, déplacés, spoliés et clochardisés, devenant des étrangers sur leurs propres terres.

Il semblerait que vous tentiez de démontrer que les victimes, principalement algériennes et leurs bourreaux (colons) doivent être insérées dans une approche symétrique occultant le fond de la colonisation : l'exploitation par les massacres et la domination de toute une population. Une population à qui on ne voulait pas accorder une égalité des droits parce que musulmane, religion qui déjà à l'époque était source d'un poison racisme puissant. Poison qui perdure et s'aggrave encore aujourd'hui sur le sol français souvent porté par les partisans, anciens et

nouveaux, nostalgiques d'une Algérie française. Des acteurs occupant en France des postes publics à hautes responsabilités relayés par quelques relais algériens restés au pays.

Dans votre conclusion, vous affirmez : «Notre responsabilité est désormais, dans le respect de cette mémoire partagée, de nous tourner ensemble vers l'avenir pour construire une espérance commune.» Par ce vœu d'espérance commune, vous semblez occulter que cette mémoire ne peut être partagée que si la France reconnaît ses pleines responsabilités dans ses crimes contre l'humanité commis contre la population algérienne. L'amnésie n'étant plus possible ainsi que l'impossibilité de les absoudre par les quelques réalisations d'infrastructures laissées en Algérie, réalisées avec la sueur et le sang des Algériens. La France doit désormais affronter courageusement les démons de son passé colonial. La restitution en grande pompe de quelques crânes, d'archives éparses ou encore éventuellement d'objets symboliques comme le mythique canon algérois Baba Merzoug, que la France ne daigne toujours pas restituer à l'Algérie, ne peuvent apaiser les mémoires qui continuent de saigner.

Cette espérance commune que vous souhaitez ne pourra se faire par un solde de tout compte ou par quelques concessions symboliques. Elle ne peut être effective que par une réparation politique et financière des crimes et dommages coloniaux français en Algérie.

Les conclusions de mon cher confrère Benjamin Stora ne pourront être crédibles si la question de la réparation politique et financière est occultée. Il ne peut y avoir une reconnaissance des crimes contre l'humanité commis en Algérie par la France et dans le même temps tourner le dos aux réparations des préjudices subis. C'est une question de droit et de justice universelle car tout dommage ouvre droit à réparation lorsqu'il est certain, ce qui est le cas en Algérie. Sauf si on considère la colonisation française en Algérie comme une œuvre positive comme la France tente de le faire croire depuis la promulgation de la loi du 23 février 2005 qui est un outrage supplémentaire à la dignité des Algériens et peut-être plus.

Cette loi, toujours en vigueur, tente de neutraliser les dégâts occasionnés durant cette colonisation abjecte par un bonneteau intellectuel d'une rare violence, une falsification de l'histoire avec une amnésie imposée par des subterfuges législatifs, une escroquerie à grande échelle au risque de continuer à perdre du temps par peur d'affronter la réalité historique, rendant impossible une réconciliation véritable.

## **SUR LE MONTANT DE LA RÉPARATION**

J'en suis convaincu, la France ne pourra échapper à son obligation de réparer financièrement les crimes et les dommages coloniaux qu'elle a commis en Algérie durant plus de 130 années. Le montant de la réparation ?, je l'évalue à 100 milliards d'euros et qui devra être précisé par les futures commissions de spécialistes en y intégrant notamment, car la liste est longue, le vol du trésor du Dey d'Alger (près de 4 milliards d'euros), les crimes de 1830 à 1962 de plusieurs centaines de milliers de personnes, la spoliation de millions d'hectares de terres, l'analphabétisation de la quasi totalité de la population, les conséquences dramatiques sur les vies humaines et sur la nature suite aux effets des essais nucléaires et chimiques pratiqués par la France jusqu'en 1978 en Algérie.

La France ne peut échapper à cette réparation intégrale car sa responsabilité est pleinement engagée. D'une part, c'est une question de dignité et d'identité des Algériens qui ne s'effacera jamais de la mémoire collective de cette

nation. C'est pourquoi, les jeunes générations, et vous en avez été le témoin à votre grand étonnement lors de votre passage à Alger en 2017, ne cesseront d'interpeller la France et l'Algérie sur cette question mémorielle. Le président Tebboune a raison lorsqu'il instaure le 8 Mai comme Journée nationale de la mémoire et lorsque son conseiller Abdelmajid Chikhi affirme : «L'Algérie attend toujours de la partie française de reconnaître sa part de responsabilité pour les crimes commis durant la guerre d'indépendance en Algérie ; ainsi que durant les 132 ans de colonisation.» A contrario, je ne comprends pas quand il maintient en détention les nombreux activistes du hirak qui sont la mémoire et l'avenir de l'Algérie alors qu'il aurait pu aisément dans un souci d'apaisement les gracier et entamer un véritable dialogue.

Sur la nature de cette réparation, la France devra suivre le chemin parcouru par les grandes nations démocratiques, comme l'Italie qui, en 2008, a indemnisé la Libye à hauteur de 3,4 milliards d'euros pour l'avoir colonisée de 1911 à 1942, mais aussi : l'Angleterre avec le Kenya, les Etats-Unis et le Canada avec les Amérindiens, ou encore l'Australie avec les aborigènes. L'Allemagne a accepté, depuis 2015, le principe de responsabilité et de réparation de ses crimes coloniaux avec les Namibiens, mais bute sur le montant de l'indemnisation. Avec le risque pour l'Allemagne d'une action en justice devant la Cour pénale internationale (CPI) du gouvernement namibien, avec l'assistance d'un groupe d'avocats britanniques et la demande de 30 milliards de dollars de réparations pour le génocide des Ovahééro et des Nama.

La France elle-même s'est fait indemniser de l'occupation allemande durant la Première et Seconde Guerres mondiales à hauteur de plusieurs milliards d'euros. Au même titre, l'Algérie indépendante doit pouvoir être réparée des crimes contre l'humanité et dommages qu'elle a subis de 1830 à 1962. Le temps presse, cette question mémorielle doit s'apaiser car les mémoires souffrent, alimentant une grande part du poison français et de relations souvent ombrageuses avec les Algériens.

### **Du poison français au poison algérien**

Le poison français, c'est le racisme anti-musulman dont les Algériens sont la principale composante. Ce poison du racisme est aussi relié au poison algérien de la corruption où la France est trop souvent la terre d'accueil d'oligarques ou de certains caciques du système algérien qui ont volé outrageusement le pays. La récurrence de scandales de corruption impliquant des acteurs français y compris d'illustres institutions dont l'Etat français est le principal actionnaire en association avec les apparatchiks et leurs enfants du régime algérien ne peut que nous faire réfléchir à l'urgence de rénover en profondeur les relations algéro-françaises.

L'exemple de la société française d'ingénierie Egis Avia, condamnée pour des faits de «corruption d'agent public étranger» en Algérie devrait tous nous choquer. Le tribunal de Paris l'a condamné en décembre 2019 à verser 2,6 millions d'euros pour corruption en Algérie. Egis est la filiale principale de la Caisse des dépôts et consignations, institution publique qui assure, pour le compte de l'Etat français, des missions d'intérêt général.

Cette condamnation prouve l'importance du poison entre la France et l'Algérie.

La France ne doit plus s'immiscer dans les affaires politiques algériennes comme elle l'a fait dans le passé pour maintenir des régimes autoritaires et préserver un système de rente où le poison de la corruption est trop souvent présent et dont elle tire grandement avantage.

La France ne doit plus être la terre d'accueil des oligarques et des apparatchiks du régime algérien ; en agissant de la sorte, elle favorise le poison de la corruption en Algérie.

### **Sur le Hirak et la deuxième révolution algérienne**

La position officielle française peut être résumée de la sorte : ni ingérence ni indifférence. En réalité, un langage diplomatique pour ne pas s'impliquer et tenter de préserver les intérêts français en Algérie en particulier un statu quo historique qui permet à la France d'avoir une position dominante et de rente dans ce pays depuis plus de 60 années.

Vous avez affirmé en novembre 2020 que vous ferez tout pour soutenir le président Tebboune durant cette période de transition. Je m'en félicite si cette affirmation semble sous-tendre que vous accepterez de rénover vos rapports avec l'Algérie. Rapports qui ne seront plus cantonnés à une dimension commerciale à l'avantage principal de la France, mais plutôt vers un véritable partenariat stratégique comprenant enfin un transfert effectif des savoir-faire et des investissements productifs français en Algérie avec des taux d'intégration substantiels. Ce qui n'a jamais été le cas depuis que l'Algérie est indépendante.

Vous semblez également accorder une dimension particulière au facteur temps, comme si l'Algérie pouvait et devait continuer à fonctionner comme par le passé avec certaines de ses méthodes archaïques, son inertie légendaire et ses partenaires traditionnels comme la France. Non, l'Algérie a besoin de se réformer en profondeur et vite au risque d'imploser. Les indicateurs se dégradent à grande vitesse et le peuple gronde y compris dans l'Algérie la plus profonde, souvent rurale, qui exprime certes une volonté de stabilité du pays, mais surtout une nouvelle impulsion politique avec un grand projet pour la nation. Soutenir le président Tebboune, c'est l'aider à rompre avec la nature autoritaire du régime et des anciennes relations algéro-françaises où le poison corruption est toujours omniprésent. La complicité d'acteurs français dans le poison algérien n'est plus à démontrer, le scandale de l'autoroute Est-Ouest où des centaines de millions de dollars ont été détournés par une association de malfaiteurs en cols blancs devrait là encore nous interpeller pour ne plus maintenir une rente de marchés tronqués de la France sur l'Algérie.

### **Sur Le poison de l'antisémitisme**

Enfin, dans votre courrier réponse, la question du poison racisme en France est étrangement occultée se limitant à la question mémorielle. Il me fallait vous alerter à nouveau sur cette question du poison français. Le poison racisme à l'égard des musulmans est omniprésent en France. La population de confession musulmane, en majorité d'origine algérienne, est aujourd'hui trop souvent stigmatisée comme la nouvelle population porteuse de l'antisémitisme français. Vous ne m'avez pas répondu sur cette problématique pourtant cruciale. Les événements qui se succèdent depuis la sortie de mon ouvrage en 2017 et les multiples décisions prises sous votre gouvernance ont vu malheureusement mes craintes se réaliser. Vous avez, mardi 3 décembre 2019, légiféré avec votre majorité parlementaire avec l'adoption par l'Assemblée nationale une proposition de résolution contre l'antisémitisme. Dans ce texte controversé, l'anti-sionisme est devenu une forme d'expression de l'antisémitisme dans la droite ligne des préconisations du Congrès sioniste mondial de 2002, relaté dans mon dernier ouvrage (p138) qui préconise «de créer dans tous les pays, où ce sera nécessaire, des groupes de travail qui travailleront

avec des législateurs pour faire adopter une législation qui mettra hors la loi l'antisémitisme, l'antisionisme et le déni de l'holocauste».

Cette orientation est tragique car vous avez été sourd à nos alertes, y compris de cet Appel de 127 intellectuels juifs aux députés français : «Ne soutenez pas la proposition de résolution assimilant l'antisionisme à l'antisémitisme.»

La réalité c'est que cette résolution stigmatise toujours un peu plus les enfants de l'immigration maghrébine et en particulier algérienne en France. Cette immigration de la pauvreté contrainte à l'exode parce qu'ils étaient colonisés et considérés comme des sous-hommes sur leurs propres terres, comme les Palestiniens aujourd'hui. Ce lien indicible entre les Algériens et les Palestiniens s'explique par le point commun d'avoir été ou d'être encore des colonisés.

C'est pourquoi, la grande majorité des Algériens seront toujours de fervents soutiens de la cause palestinienne, anti-sioniste et non antisémite. Dans cette continuité, vous devez également savoir que les figures emblématiques du hirak sont les illustres chouhada de la révolution d'indépendance et le drapeau de la Palestine dans une forme de mémoire commune ne pouvant transiger sur une amnésie imposée.

Les Palestiniens sont un des derniers peuples colonisés de la planète, comme si Israël disposait d'une impunité presque totale où le martyr juif est souvent instrumentalisé à des fins politiques en particulier de soutien à Israël. Les responsabilités des grandes puissances, y compris de pays comme la France, sont décisives parce qu'elles n'ont pas eu le courage d'arrêter cette course à la colonisation sioniste qui progresse au fil des ans. La Palestine est tragiquement le miroir déformant de l'Occident et l'aveu d'échec de nos prétendues démocraties.

Mon alerte ainsi que d'autres y compris d'intellectuels israéliens, comme par exemple Schlomo Sand dans sa lettre ouverte qui vous était adressée sont restées vaines. Le tribunal de l'histoire nous jugera tous. Cette loi sur l'antisémitisme, après la loi Gayssot dont de nombreux intellectuels avaient déjà demandé l'abrogation, est un autre coup dur pour la liberté d'expression qui est chère à notre pays et qui s'effrite à grande vitesse.

Sur la liberté d'expression

Les événements tragiques de Nice, du Bataclan, l'assassinat de Samuel Paty sont à condamner sans réserve, et toutes les forces vives de la nation doivent à leurs mesures condamner sans restriction et œuvrer pour que cela ne se reproduise plus.

La liberté d'expression est un droit, mais aussi un devoir : celui de ne pas cibler volontairement, souvent pour des raisons inavouables, une seule religion. Cette liberté d'expression devient suspecte et se fragilise lorsqu'elle se focalise systématiquement sur un type de population pour en fin de compte ne plus pouvoir se justifier. Cette liberté d'expression ne peut être comprise et avoir l'adhésion de tous qu'à la condition qu'il n'y ait pas de traitement différencié. Peut-on comprendre sans s'interroger qu'il n'est pratiquement plus possible de critiquer la religion juive ou Israël sans être poursuivi pour antisémitisme. A contrario d'être couvert par le droit de la liberté

d'expression lorsqu'il s'agit de critiquer à outrance et de la manière la plus violente la religion musulmane et son prophète

. Cette contradiction de fond interroge et exprime le rejet trop fréquent de la population de confession musulmane. Cette population qui pourtant condamne sans réserve les actes odieux du radicalisme islamiste mais aussi cette liberté d'expression à double vitesse qui n'est plus une liberté mais souvent une instrumentalisation à des fins obscures.

Un des enjeux est de répondre, dans un souci d'apaisement et d'union nationale, à cette équation asymétrique. Sans réponse pertinente, la société française continuera à se fragiliser et l'incompréhension de ce double discours accentuera la fracture faisant le lit d'un poison racisme tentaculaire touchant toutes les composantes de la nation française.

### **En conclusion**

L'heure est à la réconciliation véritable. Vous avez eu le courage d'affirmer que des crimes contre l'humanité ont été perpétrés en Algérie.

Tous les spécialistes français et algériens reconnaissent que, de 1830 à 1962, plus de 10% de la population totale a été sauvagement décimée avec des crimes qui furent ceux du nazisme, comme le soulignait la célèbre ethnologue Germaine Tillon. La colonisation a généré de nombreux désastres humains mais aussi écologiques avec des essais nucléaires et chimiques qu'il faudra nécessairement réparer un jour ou l'autre.

Les Algériens n'ont pas besoin de repentance et ne quémangent rien, si ce n'est une dignité retrouvée face à la barbarie coloniale française en Algérie. Chaque famille algérienne a ses victimes et reste digne en silence. Les intellectuels de tous bords ont une lourde responsabilité car ils peuvent éclairer les mémoires pour franchir un cap, celui d'atteindre une réconciliation véritable et clore définitivement ce pan tragique d'une histoire commune. L'honneur de la France est en jeu. Elle semble s'orienter dans la bonne direction avec la décision du Conseil constitutionnel, mais elle doit conclure ce volet mémoriel en reconnaissant et en réparant d'une manière intégrale pour réconcilier définitivement.

Monsieur le Président de la République française, vous pouvez être l'artisan de cette véritable réconciliation au risque de laisser perdurer cette mémoire fracturée qui gangrène la société française en particulier en étant le terreau du poison racisme.

Sur la transition en Algérie où le hirak est la pierre angulaire face à certains caciques du régime peu enclins à une évolution véritable, condition essentielle du décollage du pays, la France peut être d'un apport précieux en laissant s'exprimer le génie algérien. A condition qu'elle renonce à son ingérence dans la sphère politique algérienne, sa position de rente et cesse la protection, l'encouragement et l'accueil en toute impunité des acteurs algériens porteurs du poison corruption associés avec certains de leurs homologues français.

Enfin, sur la liberté d'expression, elle n'est valide que si elle s'applique à tous et malheureusement les victimes du terrorisme islamiste dans le monde sont d'abord les musulmans. En France, à chaque victime au nom d'un

fanatisme islamique abject et inacceptable, les musulmans sont souvent les victimes collatérales. A chaque attentat, le poison du racisme à leur égard est démultiplié et le poison de l'islamophobie grandissant.

Cette islamophobie n'est pas une construction intellectuelle mais une réalité quotidienne vécue douloureusement par une population de plus en plus nombreuse que nous ne pouvons plus négliger. Pour combattre efficacement le poison de l'islamisme radical, il faut s'appuyer fermement sur le soutien des musulmans de France et le combattre avec eux et non contre eux. Cette majorité silencieuse qui condamne sans réserve et qui de l'autre côté subit quotidiennement le poison français du racisme.

S'appuyer sur quelques musulmans isolés, experts en tous genres qui ne représentent qu'eux-mêmes, toujours de fervents défenseurs du modèle assimilationniste est une erreur grossière. D'abord parce que ce modèle assimilationniste a prouvé ses effets néfastes dans le vivre-ensemble par le non-respect dans le cadre de la République des spécificités des uns et des autres. Ensuite, ces quelques musulmans n'apportent rien de sérieux à la problématique de l'islamisme radical sinon d'alimenter leurs paroisses et leurs objectifs carriéristes en masquant la réalité de la situation de la majorité des musulmans de France. Enfin, cette majorité silencieuse attend d'apporter une véritable contribution à condition qu'on la respecte dans son histoire mais aussi dans un traitement non différencié y compris sur cette question de la liberté d'expression.

### **Quelques mesures urgentes**

Sur la question mémorielle, reconnaître la responsabilité de la France sur les crimes et les dommages coloniaux y compris écologiques et les réparer financièrement au même titre que les principales grandes puissances mondiales. Abroger la loi de 2005 sur les bienfaits de la colonisation, la loi Gayssot et la loi sur l'antisémitisme pour déboucher sur une seule loi générique contre tous les racismes permettant de rassembler au lieu de diviser. Signer un traité d'amitié avec l'Algérie.

Sur le hirak et la deuxième révolution algérienne, rénover en profondeur la nature des relations politiques et économiques entre la France et l'Algérie. Une des premières mesures sera de refuser l'accueil des oligarques et apparatchiks du régime algérien qui utilisent la France comme base arrière dans leurs malversations, tout en permettant à l'Algérie de recouvrer les sommes mal acquises sur le sol algérien.

Dans l'attente de vous lire pour poursuivre si vous le voulez bien cette correspondance critique mais constructive des peuples algérien et français, veuillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma plus haute considération.

Par le Pr **Seddik Larkeche** , Universitaire

De formation interdisciplinaire, Seddik Larkeche est titulaire d'un Doctorat en Sciences de gestion, d'un Doctorat en Sciences politiques, et du diplôme d'avocat (Capa). Expert international en gestion stratégique des risques, il fut rapporteur à la Commission Risque à la Conférence mondiale sur le commerce (Cnuced 1998). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont Risque Algérie et stratégies de développement 1830-2030 (2012,



Editions L'Harmattan) et Le Poison français, Lettre au Président de la République, Préface de Roland Dumas, (2017, Editions Ena).

Il est professeur des Universités et enseigne l'épistémologie du risque et la gestion stratégique des risques. Ses recherches portent sur le risque pays et en particulier sur le risque Algérie. Il est le précurseur de la demande de réparation financière des crimes coloniaux français en Algérie que le Conseil constitutionnel français a reconnu le 9 février 2018.

Il vient d'achever l'ouvrage Du poison algérien au génie d'une nation (sortie 1er trimestre 2021).

- EL WATAN